

[Février 2021] Lettre aux adhérent·e·s : lois liberticides, dette covid, profiteurs de la crise

Lettre aux adhérent·es 1er février 2021

Ce samedi 30 janvier, Attac était mobilisée partout en France. À Paris et dans des dizaines d'autres villes, de nouvelles manifestations et rassemblements ont eu lieu contre la loi sécurité globale et les projets liberticides du gouvernement. À Fournès, Carquefou, Perpignan ou Quimper, nous nous sommes mobilisé·es pour stopper l'expansion d'Amazon et exiger une justice fiscale et sociale. Deux luttes qui fédèrent une large coalition de forces associatives et syndicales, et dans lesquelles Attac joue un rôle important. Deux luttes liées, car plus le gouvernement impose une politique injuste, moins il est légitime, plus il a besoin de réprimer et d'étouffer toute voix qui s'exprime contre lui.

Ces mobilisations vont se poursuivre au cours des prochaines semaines. Attac va également lancer une campagne pour montrer que, contrairement à ce qu'on nous répète, la politique d'austérité pour rembourser la dette Covid n'est pas une fatalité. Alors que le chômage et la pauvreté augmentent, les riches et les multinationales sont les vrais profiteurs de la crise : à eux de payer la dette !

MOBILISATIONS Attac

Les « premiers de corvée » ne paieront pas la dette Covid !

Après le « quoi qu'il en coûte », Emmanuel Macron et son gouvernement préparent les esprits à nous faire payer la facture de la dette Covid. C'est ainsi qu'une « commission sur l'avenir des finances publiques » doit faire des propositions pour rembourser la dette, en excluant toute annulation de la dette et toute hausse d'impôts pour les profiteurs de crise. De son côté, le ministre de l'économie Bruno Le Maire a exprimé que le remboursement de la dette doit se faire grâce à des « réformes structurelles », en premier lieu celles de l'allocation-chômage et des retraites.

Une note « Qui va payer la dette Covid ? » sera publiée mardi 2 février afin de peser dans ce débat et mettre en avant nos propositions pour une justice fiscale et sociale et le renforcement des politiques publiques, en mettant en avant des politiques monétaires et fiscales.

Aussi, Attac lance une campagne autour du message « Les *premiers de corvée* ne paieront pas la dette Covid. Les riches et les multinationales sont les profiteurs de la crise : à eux de payer la dette Covid ! »

Attac propose aux adhérent·es d'Attac une réunion Zoom mercredi 10 février de 19h à 20h30, pour échanger sur le contenu de la note et la manière d'envisager la suite de la campagne contre les profiteurs de la crise.

Pour participer à cette réunion, suivez ce lien à l'heure dite : <https://us02web.zoom.us/j/88977326996?pwd=U1lvdldidEiUK1IGUTF4cmV6eFROQT09> (ou par téléphone, 01 86 99 58 31, puis ID de réunion : 889 7732 6996 et code secret : 545260). Vous trouverez ici un [mode d'emploi pour utiliser zoom](#).

Un webinaire permettra d'approfondir la réflexion fin février.

L'accord UE-Mercosur, ce n'est pas fini : Demandons à nos collectivités de s'engager !

Le 9 novembre dernier, nous avons empêché la Commission européenne d'enclencher le processus de ratification de l'accord de libéralisation du commerce entre l'UE et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay). C'est une première victoire, mais ce n'est pas fini. La Commission, plusieurs États et lobbys s'activent pour remettre l'accord sur les rails. La France laisse entendre qu'elle pourrait accepter un accord modifié à la marge ([détails ici](#)). Nous pouvons l'empêcher. Restons mobilisé·es et renforçons le rapport de force en demandant à nos collectivités territoriales, comme l'ont déjà fait Grenoble, Cluny et d'autres, de [s'engager contre l'accord UE-Mercosur et pour la relocalisation](#).

Retrouver également dans l'espace Vie interne la brochure « [Les 10 raisons de s'opposer à l'accord UE-Mercosur](#) ».

Préparation de la grève des femmes du 8 mars

Après le succès du 8 mars 2020, issu d'un processus qui rassemble depuis plusieurs années les associations féministes et la CGT, la FSU, Solidaires, cette année, le 8 mars est un défi.

Plus que jamais l'épidémie de Covid a mis en évidence les inégalités de genre au travail et dans l'espace domestique, les violences que les femmes y subissent. Or, le viol et l'inceste ne débouchent presque jamais sur des condamnations en justice, la réforme des retraites pénalisant les femmes n'est pas abrogée et les métiers féminins toujours pas revalorisés... En dépit de la situation sanitaire compliquée, la nouvelle grève du 8 mars 2021 se prépare. Attac y participe et fournira prochainement des informations plus précises .